

Les enjeux de la dématérialisation

A une époque où le flux des informations est en augmentation constante, où le besoin de réponse immédiate est partagé par le plus grand nombre, la dématérialisation des documents constitue un véritable enjeu stratégique pour les entreprises. Dans ce contexte, l'échange de documents électroniques présente de nombreux avantages. Le traitement de l'information est accéléré, sa transmission et son archivage sont plus facilement automatisés et sécurisés.

Exxeco a expérimenté en 2009 un outil de gestion informatique (EXXECOM) dont l'un des avantages est de permettre la dématérialisation des documents.

Concrètement

La dématérialisation a pour but de simplifier, par voie électronique, les échanges de données ou de documents (notes, factures, brochures, catalogues, contenus techniques, ...) qui transitent au sein d'une entreprise ou qui sont échangés avec les partenaires (clients, fournisseurs, centre d'appels...) ainsi que les processus qui s'y rattachent (constitution d'un contrat, commande, suivi d'une garantie de produit,...).

La dématérialisation des informations permet ainsi à une entreprise d'optimiser ses processus de traitement et de réponse tout en sécurisant l'historique des documents émis ou reçus.

Un outil de performance

L'essor de cette tendance s'explique par une dimension purement économique. Dématérialiser des flux de courriers entrants est désormais possible grâce à la diminution des coûts associés à sa mise en œuvre. La démocratisation du processus est accompagnée par l'évolution croissante des technologies (scanners, technologies Web, logiciels métiers) qui contribuent à améliorer en continu la qualité des prestations proposées.

Un élément comportemental explique également l'essor de la dématérialisation de courrier et de son intégration au système d'information. Optimiser la relation avec son client est pour chaque acteur de l'entreprise indispensable. De nombreux dossiers clients doivent être désormais accessibles en plusieurs lieux (immeubles, gestionnaires, entreprises, ..). Avec la dématérialisation, chacun est en mesure de traiter les demandes de façon immédiate et en temps réel.

La dématérialisation touche l'ensemble des secteurs puisqu'un décret entré en vigueur au 1er janvier 2010 oblige désormais les entreprises à répondre en ligne aux appels d'offres publics pour les projets dépassant 90 000 euros. Le Ministère des Finances a lancé une enquête pour recueillir l'avis des intéressés.



Une réponse appropriée dans le domaine de l'ascenseur

En 2009, Exxeco s'est en effet doté d'un outil informatique innovant et performant qui lui a permis de prendre de l'avance en terme de suivi d'activité, de réactivité et de mise à disposition des documents. En 2010, Exxeco souhaite aller plus loin dans l'exploitation de ses données et permettre ainsi à ses clients et prestataires externes de télécharger directement l'ensemble des documents sur notre outil Exxecom, via un accès externe sécurisé.

Nos clients auront donc accès à leur rapport d'audit, synthèse d'appels d'offres, marchés de travaux, compte rendu de maîtrise d'œuvre, rapport de suivi d'entretien et contrôle technique.

Les prestataires ascensoristes auront, quant à eux accès aux appels d'offres en cours et pourront répondre directement en ligne grâce à un code d'accès personnel et à l'utilisation de la signature numérique.

Exxeco s'engage sur cette dématérialisation documentaire afin de respecter ses 4 grands principes de fonctionnement :

- * transparence auprès de nos clients et prestataires
- * respect de nos engagements
- * innovation et performance
- * réduction de l'usage du papier dans un souci environnemental

Contact :
Exxeco
Tel : 01 41 22 18 16
Fax : 01 41 22 18 19
Email : exxeco@exxeco.fr